Réf. Farde e-Assemblées : 2687952

N° OJ : 135

Projet d'Arrêté - Conseil du 15/12/2025

Objet : Asbl "Onderwijs Brussel".- Subside : 45.828,04 EUR.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale;

Vu la loi du 14 novembre 1983 sur le contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu le crédit inscrit à l'article 70008/33202 du budget ordinaire de 2025;

Considérant les activités de l'asbl "Onderwijs Brussel";

Vu l'avis de la section de l'Instruction publique;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Octroyer un subside de 45.828,04 EUR à l'article 70008/33202 du budget ordinaire de 2025 à l'asbl "Onderwijs Brussel" pour l'organisation des plaines de vacances néerlandophones.

Annexes :